

**Économie
Sociologie
Histoire
du monde
contemporain**

L'intégrale



Économie Sociologie Histoire du monde contemporain

Sous la direction de Catherine Fenet et Isabelle Waquet

DUNOD

Couverture : Hokus Pokus Créations

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2023

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-085292-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

Ce manuel est conforme au programme officiel 2021 de l'enseignement d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain (ESH), en classe préparatoire économique et commerciale, voie générale ECG. Il couvre l'intégralité du programme des première et deuxième années.

Son objectif est triple :

- présenter et expliquer les thèmes des programmes de première et deuxième années de façon claire et rigoureuse tout en accordant une place importante aux analyses économiques et sociologiques les plus récentes et aux débats contemporains ;
- conduire progressivement les étudiants à la préparation des concours des Écoles de management, en particulier à la dissertation dont les sujets portent aussi bien sur le programme de première année que sur le programme de deuxième année ;
- donner aux étudiants une solide culture économique, sociologique et historique, nécessaire à la réussite des concours et de la vie professionnelle.

Chaque chapitre du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain comporte les objectifs du chapitre, les notions à retenir et une introduction posant les problématiques du chapitre. Une synthèse, des QCM corrigés et des entraînements aux épreuves écrites et orales du concours concluent chaque chapitre. À la fin de l'ouvrage, vous trouverez les corrigés des entraînements ainsi que des sujets d'Annales corrigés, un lexique et un index.

Chaque chapitre développe les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (notamment de la microéconomie et de la macroéconomie) et de l'analyse sociologique.

Nous souhaitons aux étudiants de prendre plaisir à découvrir ces programmes qui traitent des grands enjeux du monde contemporain. Une solide culture économique, sociologique et historique est indispensable aux étudiants et aux futurs cadres pour prendre des décisions efficaces dans un environnement mondialisé.

Catherine Fenet, Isabelle Waquet

Les auteurs

Aomar Aoulmi

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classes préparatoire économique et sociale à l'institution Notre-dame-de-Sainte-Croix (Neuilly-sur-Seine).

Alain Combes

Agrégé de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire au lycée Ampère (ECG) et au lycée Saint-Marc (khâgne B/L) à Lyon.

Philippe Dalpra

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Courbet (Belfort).

Xavier Enselme

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Henri IV (Paris).

Catherine Fenet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris), Présidente fondatrice d'Objectif Sup.

Sarah Fleury-Molho

Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur des Fossés).

Jérôme Gautié

Agrégé de Sciences sociales et d'Économie, Professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Damien Heurtevent

Agrégé de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Chateaubriand (Rennes).

Marc Pallud

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Claude Monet (Paris).

Dominique Plihon

Agrégé des Universités, Professeur émérite de Sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris-Nord.

Monique Servanin

Agrégée de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur-des-Fossés).

Nicolas Thibault

Agrégé de sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire B/L au lycée Janson de Sailly (Paris).

Charlotte Vernet-Habasque

Agrégée de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée militaire de Saint-Cyr (Saint-Cyr-L'école).

Jérôme Villion

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Isabelle Waquet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Table des matières

Avant-propos	V
Les auteurs	VI
Réussir les concours	XII

Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie	3
Entraînements	24
2. La monnaie et le financement de l'économie	26
Entraînements	44
3. Les grands courants de la pensée économique depuis le xvi^e siècle	46
Entraînements	64
4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur	66
Entraînements	85
5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite	87
Entraînements	101
6. Les défaillances du marché	103
Entraînements	115
7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le xix^e siècle	118
Entraînements	134
8. La pluralité des méthodes sociologiques	136
Entraînements	149

Partie 2

Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours

9. La croissance économique	153
Entraînements	170
10. Inégalités et stratégies de développement	172
Entraînements	190
11. La soutenabilité de la croissance et du développement	192
Entraînements	210
12. Les transformations des structures économiques et financières	212
Entraînements	227
13. Mobilité sociale et transformations des structures sociales	229
Entraînements	253
14. Transformations démographiques et évolution des modes de vie	255
Entraînements	273
15. Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIX^e siècle	275
Entraînements	292
16. Concurrence imparfaite et stratégies des firmes en concurrence imparfaite	294
Entraînements	309
17. Éléments de sociologie du travail et des organisations	311
Entraînements	327

La mondialisation économique et financière

18. L'ouverture des économies depuis le XIX^e siècle : évolution et acteurs	331
Entraînements	346
19. L'analyse économique des échanges internationaux	348
Entraînements	362
20. Régionalisation, gouvernance et régulations internationales	364
Entraînements	377
21. Balance des paiements, taux de change et systèmes de changes	379
Entraînements	393
22. L'évolution du système monétaire international	395
Entraînements	412
23. Constitution et fonctionnement du marché mondial des capitaux	414
Entraînements	430
24. La dynamique de la construction européenne	432
Entraînements	443
25. L'Europe économique, monétaire et sociale	445
Entraînements	468

Partie 4

Déséquilibres, régulation et action publique

26. Évolution des prix et inflation	473
Entraînements	485
27. Le chômage	487
Entraînements	506
28. L'équilibre macroéconomique à travers les modèles : IS-LM/IS-LM-BP/OGDG	508
Entraînements	526
29. Fluctuations économiques et politiques de régulation des cycles	528
Entraînements	558
30. Politiques structurelles et interventions de l'État face aux défaillances de marché	560
Entraînements	578
31. Les contraintes auxquelles se heurtent les politiques économiques	580
Entraînements	596
32. Justice sociale et légitimation de l'intervention publique	599
Entraînements	612
33. Les politiques de lutte contre les inégalités	614
Entraînements	629
34. État-providence et protection sociale	631
Entraînements	646

Partie 5

Méthodologie et corrigés des sujets

35. L'épreuve de dissertation	651
36. Les épreuves orales	657
37. Liste des sujets d'écrit corrigés	659
38. Corrigés des sujets d'écrit	663
39. Liste des sujets d'oral corrigés	760
40. Corrigés des sujets d'oral	761
41. Corrigés des questions de micro et macro	769
42. Corrigés des QCM	772
43. Sujets d'annales corrigés 2020-2022	775
Lexique	813
Index des notions	839
Index des auteurs	845

Réussir les concours

1 L'organisation du travail au cours de l'année

A. Bien connaître le cours

1. S'organiser efficacement

L'assimilation du cours d'économie, de sociologie et d'histoire du monde contemporain (ESH) et d'économie approfondie (EA) exige des **connaissances précises et solides**.

À retenir

Une année courte

Le temps de préparation aux concours est très court. Les cours se terminent généralement avant les vacances de printemps : il faut compter environ 26 ou 24 semaines en tenant compte des éventuels concours blancs. Or, le programme est très important et couvre les deux années de préparation. Aux concours, les sujets posés peuvent porter sur les quatre modules du programme, y compris les connaissances de micro/macro.

Il faut connaître les cours de micro et de macro-économie, les **théories économiques et les analyses sociologiques** ainsi que les grands faits qui ont marqué l'histoire du monde contemporain, sans oublier de mémoriser les données chiffrées permettant de donner les ordres de grandeurs (rythmes de croissance du PIB, montant des déficits publics, chiffres sur le chômage par exemple). Ces ordres de grandeur ne doivent pas concerner uniquement la France mais aussi les autres pays pour pouvoir faire des comparaisons significatives.

Les épreuves écrites et orales des concours exigent des **capacités d'analyse et de synthèse, des qualités de rédaction**. Il faut, à la fois, très bien connaître le cours, être capable d'analyser les sujets posés, écrire de façon correcte.

Soignez la préparation de vos colles : c'est un moment privilégié pour apprendre le cours et comprendre les analyses.

2. Confectionner des fiches récapitulatives

Il est donc très important de **travailler régulièrement** en confectionnant sur chaque sujet traité, sur chaque question traitée, sur chaque livre ou article lu, **des fiches récapitulatives**.

Ces fiches doivent d'abord résumer le cours car, à raison de 8 heures d'ESH par semaine, les notes que vous prenez pendant les cours vont rapidement devenir volumineuses. Au moment de réviser, il sera plus aisé de relire vos fiches plutôt que tout votre cours.

Il faut aussi réaliser des **fiches sur des points précis** : biographie, idées, ouvrages importants des principaux auteurs économiques et sociologiques, théories (par exemple théorie ricardienne du commerce international), analyses de micro et de macro-économie (droite IS par exemple), chiffres importants, sujets d'actualité, livres lus au cours de l'année.

Travailler **régulièrement** sans prendre de retard, de façon intelligente, c'est la seule façon d'être prêt pour le mois de mai et de maîtriser tout le programme.

Il est aussi fortement conseillé de **travailler en groupes** : révisez à plusieurs, interrogez-vous, cherchez des plans ensemble, échangez vos fiches de lecture.

3. Utiliser le cours de votre professeur et des ouvrages complémentaires

Vous devez d'abord travailler le cours de votre professeur à l'aide de vos notes. Mais il faut compléter ce cours avec un **manuel**, faire des lectures complémentaires et consulter la presse (*Le Monde, Les Échos...*). C'est indispensable aussi bien pour l'épreuve d'ESH que pour les épreuves d'entretien.

Plus vous lisez, plus vous élargirez votre culture économique, plus vous maîtriserez les problématiques, mieux vous rédigerez. **La culture économique, la capacité de réflexion personnelle, la clarté du style font la différence aux concours.**

Vous trouverez dans ce manuel des livres de référence sur chaque chapitre traité. Lisez-en quelques-uns et faites une fiche dessus.

B. Réviser

Voici quelques conseils pour bien réviser.

Commencer vos révisions dès les vacances d'hiver

À retenir

La réussite aux concours dépend de la qualité de vos révisions

La parfaite connaissance des cours contenus dans les quatre modules doit être votre premier travail.

Les chapitres de micro et de macro-économie font partie intégrante du cours d'ESH et permettent de mieux comprendre les théories économiques. Or, vous ne pouvez réussir l'épreuve de dissertation aux concours sans de solides connaissances théoriques.

Le programme est très dense et porte sur les deux années de classe préparatoire. Il est préférable de commencer les révisions dès les vacances d'hiver.

À cette époque, vous avez déjà vu plus de la moitié du programme de deuxième année. Vous pouvez donc commencer à revoir les chapitres déjà traités.

Avant de commencer, vous devez :

- Classer votre cours, les fiches réalisées, les dissertations, les contrôles et leurs corrigés.
- Établir un programme de travail précis, jour par jour, en indiquant les plages horaires consacrées à l'ESH et les chapitres à réviser.

Pour des révisions efficaces

- Travailler régulièrement et tous les jours l'ESH. Ne faire aucune impasse (pas d'impasse sur la micro, la macro, la comptabilité nationale).

- Avoir toujours présent à l'esprit qu'une bonne dissertation comprend des faits économiques, une dimension historique, de l'analyse et de la théorie.
- Revoir les dissertations, les contrôles et les corrigés.
- Faites des **plans rapides** et recherchez les **problématiques** sur des sujets variés.
- **Travailler à plusieurs**, interrogez-vous, posez-vous des questions.

Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie
2. La monnaie et le financement de l'économie
3. Les grands courants de la pensée économique depuis le xvi^e siècle
4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur
5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite
6. Les défaillances du marché
7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le xix^e siècle
8. La pluralité des méthodes sociologiques

Objectifs généraux

- Présentation des bases et des méthodes essentielles de l'économie (de la micro-économie notamment) et de la sociologie.
- Introduction aux concepts fondamentaux de l'économie et de la sociologie et aux modes de raisonnement de ces deux disciplines.
- Histoire de la pensée économique et sociologique.

Structure du module

- **Les fondements de l'économie (chapitres 1, 2, 3)** : étude du cadre général des activités économiques, des caractéristiques des différents acteurs, des formes et des fonctions de la monnaie et histoire de la pensée économique pour éclairer les enjeux économiques contemporains.
- **Les comportements des agents et le fonctionnement du marché (chapitres 4, 5, 6)** : concepts essentiels à la démarche micro-économique, décisions du producteur et du consommateur, équilibre partiel, équilibre général, défaillances du marché.
- **Les fondements de la sociologie (chapitres 7, 8)** : étude des concepts et des méthodes multiples de la sociologie à travers le thème « individu et société » à la connaissance du social.

1

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la comptabilité nationale.
- Connaître les principaux secteurs institutionnels et les agrégats.
- Comprendre l'équilibre emplois-ressources.
- Montrer comment les acteurs interagissent au sein de l'économie.

Notions

Comptabilité nationale, secteurs institutionnels, agrégats, production marchande/non marchande, consommation, épargne, investissement, équilibre emplois-ressources, répartition primaire/secondaire, TES, circuit économique, interdépendance des agents économiques.

L'activité économique est le résultat de multiples décisions prises par des millions d'individus : ménages qui consomment, entreprises qui produisent, pouvoirs publics qui prélèvent des impôts, financent les services publics et redistribuent les revenus.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France met en place un système de comptabilité nationale dont l'objectif est de représenter l'activité économique de façon synthétique et de chiffrer les flux circulant entre les acteurs économiques pour mieux connaître la vie économique, effectuer des prévisions et mener des politiques économiques. Elle adopte ensuite, en 1976, le SCN (système de comptabilité nationale) établi par l'ONU puis le SEC (système européen comptable), adapté du SCN.

Les comptes nationaux regroupent les acteurs en secteurs institutionnels selon leur fonction. Par exemple, la fonction principale des ménages est la consommation. Ces secteurs effectuent des opérations classées selon une logique de circuit : production de biens et de services, répartition de la richesse créée, dépenses en biens de consommation et en biens de production.

À partir de ces opérations, il est possible de calculer les grands agrégats de l'économie nationale, comme le PIB (produit intérieur brut), et d'analyser l'activité économique du pays sur une période donnée.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

Qu'est-ce que la comptabilité nationale ?

- La comptabilité nationale est une **représentation synthétique et chiffrée de l'activité économique nationale dans un cadre comptable rigoureux.**
- Elle classe les acteurs de la vie économique en **secteurs institutionnels**, qui sont, d'après l'INSEE « des ensembles considérés comme pertinents », « ayant des comportements économiques similaires », et « caractérisés par leurs fonctions principales et la nature de leur activité ».
- Ces secteurs sont des **centres de décision** situés sur le territoire économique national (la métropole plus les départements d'Outre-mer) ce qui permet de distinguer les **unités résidentes** (ménages ayant leur domicile principal en France et entreprises installées en France) des **unités non-résidentes.**
- La comptabilité nationale décrit l'activité économique sous la forme d'un circuit et distingue **trois actes économiques fondamentaux : la production, la répartition, la dépense.**
- La **production** est la création de biens et de services.
- La **répartition** consiste à verser des revenus primaires, rémunérant la participation à la production : les revenus du travail (salaires), les revenus du capital (dividendes, loyers, intérêts) et les revenus mixtes (rémunération du capital et du travail des entrepreneurs individuels, des indépendants). La distribution de ces revenus est modifiée par les impôts et les cotisations sociales prélevés par les administrations publiques et par les prestations sociales versées aux ménages.
- Le **revenu disponible** (revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales) est affecté aux dépenses de consommation et à l'épargne qui finance les dépenses d'investissement.
- Les **dépenses totales** des secteurs institutionnels sont rarement égales à leurs revenus. Les agents dont l'épargne est supérieure à l'investissement peuvent prêter à ceux dont l'épargne est inférieure à l'investissement.
- Les secteurs institutionnels effectuent des opérations économiques et financières qui les relient les uns aux autres et les rendent **interdépendants.**
- Ces opérations sont enregistrées dans des comptes comportant une colonne emploi et une colonne ressource selon une **logique d'équilibre** : toute opération a une contrepartie. Les salaires versés aux ménages par les entreprises sont un emploi (une dépense) pour les entreprises et une ressource (un revenu) pour les ménages. Le montant de ces deux opérations est identique.
- À partir de ces flux, en les agrégeant, la comptabilité nationale définit des **agrégats** comme le produit intérieur brut.
- La comptabilité nationale est un outil riche et pertinent pour décrire et analyser la vie économique même s'il n'est pas exempt de critiques.

1 Fonctions et ressources des secteurs institutionnels

A. Les secteurs institutionnels se caractérisent par leurs fonctions et leurs ressources

La comptabilité nationale classe les acteurs économiques en cinq secteurs institutionnels définis par leur fonction principale et leurs ressources. Il s'agit des sociétés non financières (SNF), des sociétés financières (SF), des administrations publiques (APU), des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et du reste du monde.

Tableau 1.1 – Les secteurs institutionnels : fonctions et ressources

Secteurs institutionnels	Définition	Fonction	Ressources
Sociétés non financières (SNF)	Entreprises à l'exception des entreprises individuelles	Production de biens et services marchands	Vente de la production
Sociétés financières (SF)	Banques, sociétés d'investissement, assurances	Production de services financiers. Banques : financement de l'activité économique Assurances : mutualisation des risques	Banques : dépôts collectés, intérêts et titres émis. Assurances : primes contractuelles
Administrations publiques (APU)	État, collectivités territoriales, organismes de protection sociale	Production de services non marchands	Prélèvements obligatoires : impôts et cotisations sociales
Ménages	Ménages ordinaires (familles), ménages collectifs (maisons de retraite, etc.), entrepreneurs individuels	Consommation. Production de biens et services marchands pour les entrepreneurs individuels	Revenus primaires et prestations sociales. Vente de la production
ISBLSM¹	Partis politiques, syndicats, associations, congrégations religieuses, clubs de sport, etc.	Production de services non marchands pour les ménages	Contributions volontaires des ménages. Subventions
Reste du monde	Ce secteur institutionnel permet d'enregistrer les opérations entre les résidents et les non-résidents		

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

B. Les ménages, les sociétés non financières et les administrations publiques

1. La consommation est la fonction principale des ménages

- **La consommation effective des ménages représente, en 2019, 69 % du PIB.**

Selon l'INSEE, un ménage désigne « l'ensemble des individus occupant le même logement sans que ces individus aient nécessairement des liens de parenté ». Leur fonction principale est la consommation, définie comme l'utilisation de biens et de services pour satisfaire les besoins. L'INSEE mesure la consommation des ménages par la consommation effective qui comprend les **dépenses de consommation** (les consommations payées par les ménages) et la **consommation individualisable des administrations**. En plus de leurs dépenses de consommation, les ménages utilisent des services produits par les administrations. Ces services, non marchands, non vendus sur un marché, sont financés par la collectivité (par les impôts et les cotisations sociales) et fournis gratuitement aux ménages ou à un prix économiquement non significatif (inférieur aux coûts de production). Cette consommation, essentiellement des services de santé et d'éducation, est dite « individualisable » car ses bénéficiaires sont clairement identifiés.

Consommation effective des ménages = Dépenses de consommation
+ Consommation individualisable des administrations.

En 2019, la consommation effective des ménages s'élève à 1 668,2 milliards d'euros soit 69 % de la richesse créée mesurée par le PIB (produit intérieur brut) et les dépenses de consommation représentent 75,1 % de la consommation effective.

- **La structure de la consommation se transforme au cours du temps.**

À long terme, l'évolution de la consommation est révélatrice des mutations de nos sociétés. De 1960 à 2019, en France, la consommation des ménages a été multipliée par plus de quatre en volume et sa structure, mesurée par les coefficients budgétaires (part de la consommation de biens et de services classés selon leurs fonctions dans la consommation effective) s'est profondément transformée. Conformément aux analyses d'E. Engel (1857), un statisticien allemand, on assiste à une baisse des coefficients budgétaires de l'alimentation (de 27 % à 12,8 %), de l'habillement (de 10 % à 2,7 %) et de l'équipement du logement (de 7,7 % à 3,5 %) au profit du logement (de 9,6 % à 19,9 %), des transports et communications (9,3 % à 12,5 %), des loisirs et de la culture (5,8 % à 6 %). Le logement est aujourd'hui le premier poste des dépenses de consommation des ménages (26,5 % des dépenses de consommation). Les achats de services représentent 63 % de la consommation effective. Parmi ces services, il faut souligner la part croissante des services non marchands, 25 % de la consommation effective, qui reflète une demande accrue de santé et d'éducation.

Les mutations de la consommation depuis 50 ans sont le résultat de la croissance du pouvoir d'achat et le signe d'un progrès des conditions de vie. Elles traduisent aussi la tertiarisation croissante de la production.

À court terme, par son poids dans le PIB, la consommation des ménages est un élément déterminant du dynamisme de l'économie.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

2. La production marchande est la fonction principale des sociétés non financières

- **Les sociétés non financières produisent des biens et services marchands.**

Les sociétés non financières (SNF) regroupent l'ensemble des sociétés ayant le statut d'entreprise. Elles utilisent des facteurs de production, le capital et le travail, pour produire des biens et services marchands, vendus sur un marché, dans le but de réaliser un profit. Les biens produits peuvent être des biens de production, des biens de consommations intermédiaires, incorporés dans de nouveaux produits, et des biens de consommation finale. Les services sont destinés à d'autres entreprises ou aux particuliers.

Les ressources des SNF proviennent de la vente de la production et d'éventuelles subventions versées par les administrations publiques.

Toutes les sociétés non financières sont des entreprises mais toutes les entreprises ne sont pas des sociétés non financières : environ 50 % des entreprises ne sont pas des sociétés mais des entreprises individuelles. Ces entreprises sont classées avec les ménages car leur patrimoine est confondu avec celui du ménage.



La part des SNF dans la production totale en 2019 est de 71 % et de 84,3 % dans la production marchande.

- **Le système productif français est très concentré.**

Au sens économique du terme, la notion d'entreprise est plus large que celle de SNF. Pour l'INSEE, l'entreprise est définie comme un regroupement économiquement pertinent d'unités légales c'est-à-dire d'entités juridiques, entreprises individuelles et sociétés, appartenant à un même groupe et ayant une autonomie de décision.

Selon cette définition, **l'INSEE classe les entreprises selon trois critères** : le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le montant du bilan (tout ce que possède l'entreprise). Les microentreprises ont souvent moins de 10 salariés, les PME (petites et moyennes entreprises) moins de 250 et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) moins de 5 000. Les entreprises de plus de 5 000 salariés, ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 500 millions d'euros et un bilan supérieur à 2 000 millions d'euros sont des grandes entreprises, presque toujours organisées en groupes. Un groupe est une entité économique formée par un ensemble de sociétés, contrôlées par une même société, la société « tête de groupe ».

Le tissu productif français (hors secteurs agricole et financier) est, en 2019, très concentré car les microentreprises, très nombreuses (96 % des entreprises), ont un poids faible dans l'activité économique : elles n'emploient que 19 % des salariés et ne créent que 20 % de la valeur ajoutée. Au contraire, les grandes entreprises, dont la part dans le total des entreprises est négligeable (257 sur 3,8 millions), ont un poids élevé dans l'activité économique (31 % de la valeur ajoutée). Il en est de même des PME et des ETI qui, ensemble, créent 49 % de la valeur ajoutée alors qu'elles ne représentent que 4 % du nombre d'entreprises.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

3. Les administrations publiques (APU) produisent des services non marchands.

- **L'essentiel de la production non-marchande provient des APU.**

Les APU comprennent l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. Ces administrations produisent des services non-marchands, fournis gratuitement à la population ou à un prix économiquement non significatif c'est-à-dire inférieur aux coûts de production. Il peut s'agir, entre autres, de services de protection (police, armée), de santé, d'éducation, de loisirs comme les piscines municipales.

Ces services fournis par les APU représentent, en 2019, 10 % de la production totale, et 89 % de la production non marchande. Cependant, le poids de ces services non marchands dans la production totale est sous-estimé car évalué aux coûts de production et non aux prix du marché.

Pour bien mesurer le poids des APU dans l'économie française, il faut aussi s'intéresser aux **dépenses publiques** qui atteignent, en 2019, 1 347,8 milliards d'euros soit 55,6 % du PIB (12 % au début du xx^e siècle, 35 % en 1960) et qui comprennent, outre la fourniture de services non marchands, des investissements publics (construction de routes, d'établissements scolaires, d'hôpitaux, etc.) indispensables au bon fonctionnement de l'économie ainsi que des prestations sociales (46 % des dépenses publiques sont des prestations sociales comme les retraites).

- **Le rôle des APU s'est considérablement élargi depuis le XIX^e siècle.**

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fonctions des APU sont principalement des fonctions régaliennes (justice, armée, police). La crise de 1929, le développement de l'État-providence et l'influence des idées keynésiennes élargissent considérablement leur rôle.

On distingue trois grandes fonctions de l'État : l'allocation des ressources, la répartition des revenus, la stabilisation de l'activité.

La **fonction d'allocation des ressources** vise à remédier aux défaillances du marché. En effet, les externalités positives (comme les conséquences positives pour la collectivité des dépenses de recherche d'une entreprise) ou négatives (comme la pollution), les biens publics (comme l'éclairage public) ne sont pas pris en compte par le marché. Face à ces imperfections du marché, les pouvoirs publics doivent modifier l'allocation des ressources, par exemple, en produisant les biens ou les services non assurés par le marché.

La **fonction de répartition ou de redistribution des revenus** vise à réduire les inégalités en modifiant la répartition primaire des revenus (celle qui résulte de la participation des agents à la production) en distribuant des prestations sociales. Il s'agit de revenus d'assurance (retraites par exemple) financés par des cotisations sociales, et de revenus d'assistance comme le RSA (revenu de solidarité active) financés par les impôts.

La **fonction de stabilisation de l'activité** a pour objectif la lutte contre les déséquilibres macroéconomiques : récession ou dépression, inflation ou baisse des prix, chômage, déficit extérieur ou déficit public.

Dans certains domaines comme la santé et l'éducation, l'intervention des APU se justifie par l'existence d'externalités positives et par le souci de justice sociale. Non seulement, une population plus qualifiée, en meilleure santé est plus à même d'innover, mais encore, un système d'éducation et de santé uniquement privé crée d'importantes inégalités sociales.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

- **Les administrations publiques disposent de moyens financiers et législatifs.**

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), 44,1 % du PIB en 2019, financent les dépenses publiques et peuvent contribuer à modifier le comportement des agents économiques (par exemple en les dissuadant d'adopter des comportements nocifs pour la santé). Les pouvoirs publics peuvent aussi agir par la voie législative en réglementant, par exemple, les normes de construction pour réduire les dépenses d'énergie et les émissions de CO₂.

- **Le budget de l'État permet aussi de mesurer l'action des administrations publiques.**

Le budget de l'État est voté tous les ans par le Parlement sous la forme d'une loi de finances qui autorise l'État à engager des dépenses et à prélever des impôts. Pour stabiliser l'activité économique, l'État peut augmenter ses dépenses pour relancer l'économie en période de récession ou de dépression ou les réduire pour lutter contre l'inflation.

Aujourd'hui la mondialisation des économies et le transfert de certaines compétences des États à des entités supranationales (politique monétaire dans les pays de l'Union européenne) limitent l'efficacité des décisions nationales.

C. Les autres secteurs institutionnels

Les **sociétés financières** produisent des **services financiers marchands** (7 % de la production marchande en 2019). Les **banques** financent l'activité économique en créant de la monnaie, en facilitant sa circulation, en prêtant aux agents qui en ont besoin. Leurs ressources proviennent des dépôts de leurs clients, des intérêts reçus en contrepartie des prêts accordés, des opérations effectuées sur le marché des capitaux. Les **sociétés d'assurance** mutualisent les risques des acteurs économiques. Elles se financent par des primes d'assurance versées par leurs clients.

Les **ISBLSM** (institutions sans but lucratif au service des ménages) comme les associations sportives, les syndicats, les partis politiques produisent des services non-marchands (11 % de la production non marchande en 2019). Elles se financent par les cotisations ou les contributions volontaires de leurs membres.

Le **reste du monde** enregistre toutes les opérations entre la Nation (la métropole et les départements d'outre-mer) et l'extérieur, entre les résidents et les non-résidents, qu'il s'agisse de biens et de services, de revenus, de transferts (dons, aides, etc.), de capitaux. Les **importations** correspondent aux achats par les résidents de biens et de services au reste du monde, aux non-résidents, et les **exportations** aux ventes des résidents à des non-résidents. En 2019, les importations de la Nation s'élèvent à 794,4 milliards d'euros et les exportations à 770,7 si bien que **le solde extérieur des biens et services est déficitaire pour 23,7 milliards.**

Depuis les années 1950, le taux d'ouverture – [(importations + exportations ÷ 2) ÷ PIB] – qui mesure la dépendance de la France vis-à-vis de l'extérieur et son degré d'exposition à la concurrence extérieure a considérablement augmenté passant de 14 % à 32,2 % en 2019. En moyenne, aujourd'hui, un **tiers de la production** est concurrencé par l'extérieur.

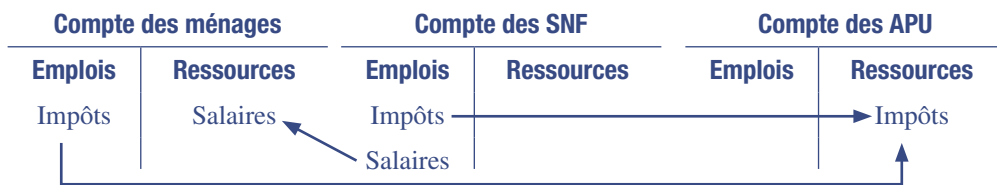
1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

2 Les comptes des secteurs institutionnels

A. Les comptes des secteurs institutionnels : équilibre comptable et logique de circuit

1. Les comptes des secteurs sont présentés en équilibre

Les comptes de chaque secteur institutionnel se présentent sous la forme d'un tableau à deux colonnes : à gauche, les emplois, à droite, les ressources. Les opérations sont enregistrées selon la règle de la partie double : toute opération est enregistrée deux fois, une fois en emplois, une fois en ressources. Par exemple, les salaires versés par une SNF aux ménages (un emploi pour les SNF, une ressource pour les ménages) ou les impôts versés par les ménages et les SNF aux APU (un emploi pour les ménages et les SNF, une ressource pour les APU).



Ce mode d'enregistrement a pour conséquence l'égalité du total des emplois et des ressources. Chaque compte est donc présenté en équilibre comptable.

2. Les opérations sont classées selon une logique de circuit

La comptabilité nationale représente l'activité économique comme un **circuit**.

La **production**, la création de biens et services, donne lieu à des opérations de **répartition** de la richesse créée par la distribution de revenus du travail et du capital en contrepartie de leur participation à la production. C'est la **répartition primaire** des revenus. En prélevant des impôts et des cotisations sociales, en versant des prestations sociales, les administrations publiques effectuent une nouvelle redistribution des revenus, la **répartition secondaire**. Les revenus obtenus par les acteurs sont ensuite **dépensés** ce qui permet d'acheter les biens et services produits.



Les différentes opérations réalisées par les secteurs institutionnels sont classées en opérations sur la production, la répartition, la dépense.

Les opérations financières participent aussi à ce circuit, par exemple par des prêts aux secteurs dont les dépenses sont supérieures aux ressources.

B. Les comptes des secteurs institutionnels et leurs soldes

1. Les différentes opérations sont regroupées dans des comptes

On distingue six comptes pour chaque secteur institutionnel : le compte de production (P), le compte d'exploitation (E), le compte d'affectation des revenus primaires (R), le compte

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

de distribution secondaire des revenus (R), le compte d'utilisation du revenu (U), le compte de capital (C). La séquence de ces six comptes des secteurs institutionnels peut être mémorisée par le sigle PERRUC. Il faut ajouter un septième compte, le compte financier.

Pour chaque compte, on calcule un **solde**, différence entre les ressources et les emplois qui s'inscrit en emplois si les ressources sont supérieures aux emplois et en ressources si les emplois sont supérieurs aux ressources : chaque compte est équilibré. Ce solde est ensuite reporté dans le compte suivant. Par exemple, le revenu disponible brut, solde du compte de redistribution secondaire du revenu, vient en ressources du compte d'utilisation du revenu. Finalement, tous les comptes s'enchaînent les uns avec les autres.

Tableau 1.2 – Les comptes des secteurs institutionnels

Comptes	Opérations relatives à...	Solde
Compte de production (P)	... la production de biens et services	Valeur ajoutée : production – consommations intermédiaires
Compte d'exploitation (E)	... l'exploitation. Indique le partage de la valeur ajoutée entre les salariés, l'État et l'entreprise	Excédent brut d'exploitation ou profit d'exploitation des sociétés et revenus mixtes pour les entreprises individuelles
Compte d'affectation des revenus primaires (R)	... l'utilisation du revenu primaire. L'excédent brut d'exploitation permet de verser des dividendes, des intérêts, des loyers	Solde des revenus primaires bruts (avant impôts et cotisations sociales) mesurant tous les revenus bruts touchés par les secteurs
Compte de distribution secondaire du revenu (R)	... la prise en compte des cotisations sociales, des impôts et des prestations sociales	Revenu disponible brut : revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales
Compte d'utilisation du revenu (U)	... l'utilisation du revenu disponible (la consommation pour les ménages)	Épargne brute : revenu disponible brut – consommation
Compte de capital (C)	... l'utilisation de l'épargne : formation brute de capital fixe ¹ (FBCF) variation des stocks, acquisition d'actifs divers	Capacité de financement si l'épargne est supérieure à son utilisation Besoin de financement dans le cas contraire
Compte financier	...aux flux financiers : hausse des dettes en cas de besoin de financement, des créances en cas de capacité de financement	Solde nul

¹ Formation brute de capital fixe : achat de biens de production